

Paris, le 05 juin 2020

Texte action adopté au CN du 04 juin 2020

Une pandémie révélatrice des inégalités

La pandémie covid-19 se poursuit dans le monde, plus de 6,2 millions de personnes ont été contaminées et plus de 370 000 ont succombé, tandis que le confinement a touché plus de la moitié de l'humanité. Cette crise révèle à quel point les politiques libérales menées depuis plusieurs décennies sont nocives à l'égard de la planète, des peuples et des droits démocratiques. Ses répercussions sociales, économiques et géopolitiques sont à la fois porteuses de grands risques, mais aussi de changements possibles qui nécessiteraient des mobilisations citoyennes.

En France métropolitaine, la propagation du virus semble maîtrisée. Si la sortie du confinement s'avère un soulagement pour toutes et tous, cela ne peut sonner le retour à la vie « normale » ou à la vie « d'avant ». Sur un plan sanitaire une résurgence du virus est possible et surtout il faut tirer toutes les leçons de cette crise, de sa gestion comme des politiques conduites depuis de nombreuses années qui l'ont exacerbée et poser ensemble les jalons d'un nouveau projet de société écologique, féministe et social.

Cette crise a mis en lumière les conditions de vie et de travail déjà difficiles d'une population très majoritairement féminine jusqu'à présent peu visible et précarisée, celle-là même qui occupe les emplois indispensables à la vie de tous les jours et qui a été parmi les plus exposés au virus. Cela révèle une fracture sociale et des inégalités sur lesquelles il est urgent d'apporter des solutions.

A la crise sanitaire s'ajoute une crise économique dont les conséquences sociales vont en s'amplifiant : chômage, baisse de revenu, précarité... Les premières solutions proposées par le gouvernement conduiront à court terme à un retour à l'austérité sans résorber les inégalités. Celle-ci fera porter le poids des efforts essentiellement sur les salarié-es, accordant soutien et largesses aux entreprises et épargnant la finance et les actionnaires. La question de justice fiscale doit être mise en avant, comme la vigilance reste de mise sur une réforme adossant les retraites aux marchés financiers.

La FSU et 19 organisations syndicales et associatives, réunies dans *le collectif urgence sociale et écologique*, proposent un plan de sortie de la crise en 34 mesures, immédiates comme de plus long terme, pour avancer de premières réponses à l'enjeu du changement de société. Avec la FSU, le SNUipp engagera ses forces pour faire vivre ce collectif, aussi bien nationalement que localement.

Durant la crise sanitaire, l'hôpital public a tenu grâce à la mobilisation de ses personnels, en remettant le soin au centre du métier et en s'affranchissant des logiques managériales visant la rentabilité. Le SNUipp-FSU appelle tous les personnels et les citoyen-nes à faire du 16 juin une première grande journée

nationale d'action pour la défense et le développement de l'hôpital public et par là même des services publics en général, en participant aux manifestations avec les soignant.es.

Droits et libertés

Dans le monde, des citoyen-nes se mobilisent pour dénoncer les violences policières suite au meurtre raciste de Georges Floyd aux Etats-Unis ou pour défendre leurs droits démocratiques comme à Hong-Kong. Le SNUipp, avec la FSU, s'engagera dans les démarches unitaires permettant de défendre les libertés individuelles et collectives et de combattre les régressions des droits démocratiques. Il s'inscrit dans la mobilisation contre le racisme et les violences policières et appelle à y participer.

Le SNUipp-FSU dénonce la mise en place progressive de la surveillance de masse via la collecte et l'exploitation de données personnelles, l'utilisation d'applications de traçage comme Stop Covid, mais aussi de drones et de caméras de surveillance. Ces outils constituent un danger pour les libertés fondamentales des citoyennes et des citoyens. Le SNUipp-FSU demande la levée de l'état d'urgence sanitaire qui ne protège pas mais qui contient des mesures liberticides et régressives et s'inquiète de leur possible inscription à terme dans le droit commun. Cela permettrait également aux salarié-es d'exercer pleinement leur droit d'opposition et de manifestation.

Ecole d'un seul homme ou école de toutes et tous

La crise sanitaire a impacté l'école et impactera aussi son avenir. La période de confinement a mis en évidence l'impéritie d'un ministère qui, malgré nombre de déclarations médiatiques souvent immédiatement contredites, a prôné une "continuité pédagogique" qu'il n'était pas en mesure de faire assurer. Le déconfinement a été l'occasion d'injonctions paradoxales qui imposaient des mesures sanitaires draconiennes tout en laissant croire que les conditions d'un retour massif à l'école étaient remplies. Cela a entraîné des pressions de la hiérarchie qui ont exposé les enseignant-es aux risques psycho-sociaux et les ont mis en porte-à-faux face aux parents.

Le SNUipp-FSU continue de marteler le fait que l'école s'est arrêtée le 13 mars dernier. Ni la pseudo continuité pédagogique ni la réouverture sous contrôle sanitaire ne sont de l'école.

De son côté, le ministre met en place une stratégie du choc : il profite de cette période pour poursuivre et tenter de légitimer son projet pour une école libérale : individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, resserrement des contenus sur les « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C et « vacances apprenantes » entraînant de plus fortes inégalités territoriales et une école à plusieurs vitesses...

Le SNUipp-FSU exigera la fin des injonctions ministérielles et notamment l'arrêt des évaluations nationales standardisées, instrument d'une « stratégie pédagogique nationale », et mobilisera les collègues pour qu'elles ne puissent avoir lieu à la rentrée de septembre.

Le SNUipp-FSU s'oppose à la mise en place des 2S2C, source d'inégalités territoriales qui contribueraient à vider l'école de sa substance en limitant le rôle des professeur-es des écoles à l'enseignement des fondamentaux.

Il demande que soit mis un terme au volontariat des familles pour le retour à l'école. Alors que les enseignant-es se sont engagé-es sur le terrain et ont œuvré à garder le lien coûte que coûte avec les élèves et les familles, le SNUipp-FSU dénonce l'école

d'un seul homme et œuvre à la convergence des acteurs-trices pour une école de tou-tous pour tou-tous. C'est le sens de l'appel pour rompre avec l'école du tri social et penser l'école de demain, celle de l'accès émancipateur de toutes et tous à une culture commune, proposé aux autres partenaires syndicaux, associatifs et du monde de la recherche.

Plutôt que de fausses promesses médiatiques, c'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Il doit se préparer dès maintenant avec celles et ceux qui font l'école tous les jours et qui savent ce dont les élèves ont besoin pour retrouver le chemin des apprentissages. Cette école de demain ne sera possible qu'avec des mesures concrètes comme la diminution drastique des effectifs en classe, le développement des RASED et du dispositif « plus de maîtres », de meilleures conditions d'exercices des personnels... Le SNUipp-FSU produira un document grand public avec les éléments essentiels de son projet pour l'école.

Plus que jamais, les équipes pédagogiques vont également avoir besoin de temps pour pouvoir appréhender les effets de cette crise sanitaire sur les élèves et reconstruire tout ce qui aura été chamboulé. Pour cela, le SNUipp-FSU exige tout d'abord une semaine complète de pré-rentrée en septembre.

Inégalités sociales, inégalités scolaires

Les élèves des milieux les plus défavorisés ont aussi été touchés de la façon la plus violente par les conséquences de la crise. Le gouvernement a osé prétendre qu'ils faisaient l'objet d'une priorité et s'est même servi de cet argument pour dissimuler les vraies motivations, d'ordre économique, de ses décisions.

Pourtant, aucune mesure nationale n'a été envisagée en direction de ces élèves pour permettre de pallier l'aggravation de la fracture sociale.

Le SNUipp-FSU dénonce l'abandon de ces élèves par l'institution et demande que des mesures concrètes soient prises dans ce sens pour la rentrée de septembre y compris si la scolarité peut reprendre dans les conditions ordinaires.

Il demande un plan de recrutement décidé dès maintenant pour une augmentation, dès la rentrée, des moyens et des personnels.

Droits des personnels

Concernant les personnels, le SNUipp-FSU les a accompagnés et défendus tout au long de cette période de confinement et de déconfinement. Il est intervenu pour que le protocole réponde le plus possible à la sécurité sanitaire des personnels.

Il demande la reprise des négociations pour obtenir une revalorisation substantielle, indiciaire et inconditionnelle des salaires pour toutes et tous, le versement d'une prime d'équipement à tous et une amélioration des conditions de travail et plus largement exige l'abandon formel de la réforme des retraites et la suppression de la loi de transformation de la Fonction publique qui la met à mal. D'autant que l'importance des CHS-CT a été réaffirmée, comme lieux d'interpellation, de bilan et d'expression de la souffrance des personnels.

Un véritable paritarisme doit être restauré, le rôle des élu-es du personnel doit être rétabli. Dans le cadre de l'accompagnement et la défense des droits des personnels, leurs représentants doivent avoir accès aux documents collectifs permettant de remplir leurs missions d'élu-es, particulièrement dans le cadre de la mobilité et de la

gestion des personnels. Le SNUipp, avec la FSU, lancera une campagne de sensibilisation de la profession sur cette question.

Le SNUipp-FSU interpelle le ministère pour une amélioration rapide du dialogue social à l'échelon local et national.

La création des comités départementaux de suivi de l'école inclusive va avoir un impact fort sur la carte scolaire des enseignements adaptés et spécialisés. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU demande à participer à ces nouveaux groupes de pilotage et à obtenir une présence permanente.

Dans le cadre de la reprise de l'école, le SNUipp-FSU intervient pour demander que les missions des AESH et des personnels dans l'ASH soient respectées.

Enfin, la nouvelle circulaire redéfinissant le fonctionnement et le pilotage des établissements en milieu pénitentiaire marque une régression des conditions de travail notamment pour les responsables locaux d'enseignement. Le SNUipp-FSU soutient leurs actions afin d'obtenir l'ouverture de négociations.

Direction et fonctionnement de l'école

Dans la période actuelle, les directeurs et directrices d'école sont particulièrement sollicités et jouent encore davantage un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement de l'école, dans le cadre réglementaire actuel et malgré les tentatives du ministère de passer outre. Depuis de nombreuses années, le SNUipp-FSU a avancé des propositions concrètes pour améliorer leurs conditions de travail et mieux reconnaître la fonction. Loin de répondre de manière satisfaisante aux urgences exprimées, la proposition de loi visant à créer une « fonction de directeur d'école », dégraderait le fonctionnement de l'école et les conditions de travail de l'ensemble des personnels et contribuerait au renforcement du nouveau management public.

Le chantier ministériel à l'arrêt doit reprendre dans les meilleurs délais pour répondre véritablement aux besoins de temps, d'allègement des tâches, de formation... Le SNUipp-FSU poursuit ses engagements avec la profession, il diffuse un "4 pages" de décryptage avec les revendications immédiates, s'adressera aux parlementaires et mobilisera les personnels et construira une réponse unitaire pour s'opposer à cette proposition de loi.

École maternelle

La crise sanitaire a très fortement mis à mal l'école maternelle en la privant de ses piliers : jeu, rôle du collectif, sécurité affective... Le SNUipp-FSU initiera une réflexion avec ses partenaires pour préparer au mieux la rentrée des TPS et PS.

Formation initiale

Alors que les réformes devaient être à l'arrêt pendant le confinement, l'arrêté cadrant le nouveau Master MEEF a été examiné en CTMEN et pourra entrer en vigueur en septembre 2020 et rendre ainsi possible la mise en responsabilité d'étudiant·es avant leur recrutement. Le SNUipp-FSU continue à s'opposer à la réforme de la formation initiale.

Les conditions de formation des stagiaires, déjà insatisfaisantes en temps ordinaire, ont été une nouvelle fois dégradées pendant le confinement avec une disparité dans les cours à distance, les évaluations mises en place, le mi-temps en responsabilité... Le SNUipp et la FSU demandent un accompagnement et une formation renforcés, par des stages de formation continue longs, sur temps de travail et remplacés pour leur première année en tant que titulaire.

Pour les futur·es lauréat·es du CRPE 2020, un oral de titularisation au printemps 2021 alourdirait une année déjà bien chargée. Le SNUipp-FSU dénonce cette mesure comme le flou dans lequel se trouvent les candidat·es quant à la possibilité de passation des épreuves dans plusieurs académies. Il interpelle le ministère sur ce sujet.

Le SNUipp-FSU exige que les places au CRPE 2020 soient abondées afin que les 1248 postes supplémentaires soient attribués à des fonctionnaires stagiaires et non à des contractuels et revendique l'ouverture d'une liste complémentaire pour continuer à pourvoir les postes à l'automne.

Formation continue

Il est indispensable que les équipes puissent bénéficier de formation continue de qualité sur temps scolaire, avec les formateurs de terrain (CPC, CPCD, PEMF...) et des chercheur·es, afin de redonner du sens et redynamiser la réflexion sur le travail et la pédagogie de cycle. Le travail en équipe après cette période « d'école à la maison » et d'individualisation des pratiques doit retrouver tout son sens.

Retraité.es

Les retraité.es, particulièrement les plus âgé.es, ont payé un lourd tribut à la pandémie que l'impréparation du gouvernement, ses choix budgétaires et de gouvernance en matière de santé publique n'ont pas permis d'endiguer.

La place des retraité.es dans la société s'est trouvée de nouveau questionnée par l'accès aux soins rendu plus difficile par les pénuries et l'isolement, par un projet de déconfinement lié à l'âge, heureusement abandonné...

Le SNUipp-FSU demande que les retraité.es soient considéré.es comme des citoyens à part entière et revendique une instance ministérielle de concertation leur permettant de débattre de leurs conditions de vie et leurs pensions.

Le SNUipp-FSU affirme son exigence d'une protection sociale de haut niveau impliquant notamment la création d'un grand service public de l'autonomie. Cela nécessite que, au sortir de cette pandémie, le déficit des comptes sociaux soit repris dans les comptes de l'Etat pour que la dette soit étalée dans le temps, voire annulée ou monétisée.

Le Secrétariat Général